

Actualités internationales

LE GIEC APPELLE À DES TRANSFORMATIONS RAPIDES ET DE GRANDE ENVERGURE

L'heure n'est plus à discuter de la réalité du changement climatique, mais à prendre les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement constaté à +1,5 °C. Le dernier rapport du Groupe des experts climat de l'ONU (GIEC) analyse l'impact d'un réchauffement climatique qui s'accélère, et présente les grandes différences de conséquences entre un scénario à + 1,5 °C et un autre, tout aussi plausible, à +2 °C.



©DR

Pour rester dans les perspectives de l'accord de Paris, le GIEC a étudié des scénarios où l'on dépasserait les 1,5° C, avant d'y revenir avant la fin du siècle. Mais laisser le réchauffement dépasser temporairement l'objectif de 1,5° C impliquerait une plus grande dépendance vis-à-vis des techniques d'élimination du CO₂ atmosphérique.

Dans ce rapport, les scientifiques décrivent, sur la base de 6.000 études, la grande différence d'impacts entre un réchauffement de +1,5 °C et de +2 °C. Il met ainsi en exergue un certain nombre de conséquences des changements climatiques qui pourraient être évitées si le réchauffement était limité à 1,5° C, et non à 2° C ou plus. Ainsi, d'ici à 2100, le niveau de la mer à l'échelle de la planète serait, si le réchauffement était limité à 1,5 °C, inférieur de 10 cm à celui qui risquerait d'être enregistré s'il était limité à 2 °C.

La probabilité que l'océan arctique soit libre de glace en été serait d'une fois par siècle si le réchauffement est limité à 1,5 °C, mais d'au moins une fois tous les dix ans s'il est limité à 2 °C. Avec un réchauffement de 1,5 °C, 70 à 90 % des récifs coralliens disparaîtraient, alors qu'avec un réchauffement de 2 °C, la quasi-totalité (> 99 %) serait anéantie. Mais la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C nécessiterait des transitions « rapides et de grande envergure » dans de nombreux domaines dont l'aménagement du

territoire, l'énergie, l'industrie, le bâtiment, le transport ou l'urbanisme. Les émissions mondiales nettes de dioxyde de carbone d'origine anthropique devraient être réduites d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030, et il faudrait atteindre un « bilan nul » des émissions aux alentours de 2050, ce qui signifie que les émissions restantes devraient être compensées en éliminant du CO₂ de l'atmosphère. Or, selon, l'Agence Internationale de l'Energie, les émissions de CO₂, après trois années de stabilité, devraient à nouveau croître en 2018. « *Du point de vue des lois de la physique et de la chimie, la limitation du réchauffement planétaire à 1,5° C est possible, mais il faudrait, pour la réaliser, des changements sans précédent* » a précisé Jim Skea, coprésident du Groupe de travail III du GIEC. Il faudrait notamment que les engagements des pays à réduire leurs émissions soient tenus ce qui n'est pas le cas pour l'instant, ni en Chine, ni en Inde, ni aux États-Unis, ni même en Europe.

La limitation d'une hausse à 1,5 °C est donc mal engagée et la planète se situe pour l'instant sur un rythme de 3 °C d'ici à la fin du siècle. Pour rester dans les perspectives de l'accord de Paris, le GIEC a étudié des scénarios où l'on dépasserait les 1,5 °C, avant d'y revenir avant la fin du siècle. Mais laisser le réchauffement dépasser temporairement l'objectif de 1,5° C impliquerait une plus grande dépendance vis-à-vis des techniques d'élimination du CO₂ atmosphérique si l'on souhaite ensuite revenir en dessous des 1,5° C en 2100. Par ailleurs, l'efficacité de ces techniques reste à prouver à grande échelle, certaines étant même susceptibles de représenter des risques pour le développement durable, comme le précise le rapport.

La prochaine décennie sera dans tous les cas, cruciale et annonciatrice des scénarios qu'il faudra affronter. « *La limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C et non à 2 °C minimiserait les effets, lourds de conséquence, sur les écosystèmes, la santé et le bien-être des populations, et il serait ainsi plus facile d'atteindre les objectifs de développement durable définis par les Nations Unies* » a souligné Priyadarshi Shukla, coprésident du Groupe de travail III. <http://www.ipcc.ch/report/sr15/> ●